



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 120522

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet d'offre de tablettes tactiles à un euro pour les étudiants. Le 30 septembre dernier, par voie d'un communiqué, le ministère annonçait ce projet dans le cadre de la « lutte contre la fracture numérique ». S'il semble opportun d'offrir la possibilité à nos étudiants d'accéder aux NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication), il paraît évident qu'au minimum, un produit français fasse partie des choix possibles de tablettes tactiles. Or, à ce jour, il semblerait que seule une marque américaine et une marque coréenne aient été retenues par le Gouvernement dans le cadre de ce projet. Il existe pourtant un produit français proposant des services comparables. Il lui demande, en conséquence, d'associer cette entreprise française à ce projet.

Texte de la réponse

Lancée par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 30 septembre 2011, l'offre Proxima Étudiant -« tablette tactile à 1 euro par jour » avait pour objectif de permettre aux étudiants majeurs qui s'engagent dans des études post-baccalauréat, au sein de tous types d'établissements publics du supérieur ou d'établissement d'enseignement supérieur privé, de bénéficier d'un outil mobile accessible durant l'ensemble de leurs activités. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement du portail de services d'intérêt général Proxima Mobile. Elle vise à permettre l'acquisition de tablettes de dernière génération avec un abonnement 3G intégré pour au plus 1 euro par jour (30 € par mois) sur une durée de deux ans. Lors du démarrage de cette initiative, seule la société Orange avait présenté une offre, en proposant l'acquisition de tablettes des marques Samsung et Apple. Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a souhaité que les autres opérateurs puissent rejoindre l'opération, en particulier en proposant une offre de tablettes produites par le constructeur français Archos. Cela a été le cas avec Bouygues Télécom, qui a établi un partenariat avec la société Archos en rejoignant l'offre Proxima Étudiant le 4 novembre 2011, avec une tablette Archos 80G9 8GO et une clé USB 3G permettant de travailler en illimité sur Internet pour une somme de 0,66 € par jour (19,90 €/mois), et cela sur une durée deux ans.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120522

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11251

Réponse publiée le : 6 mars 2012, page 2087